

Durée

2 jours (14 heures).

Public

Toute personne voulant s'initier au Droit du travail : responsable, membre de service comptable, RH ou administratif...

Objectifs

Identifier les obligations de l'entreprise au regard de la représentation du personnel.

Etre capable de mettre en place la procédure adéquate.

Connaître les droits et devoirs des représentants et de l'employeur.

Méthodes pédagogiques

Apports théoriques.

Mises en situations pratiques permettant aux stagiaires de :

Réaliser leur propre évaluation, dérouler le calendrier et la procédure électorale, bien aborder la relation avec les représentants du personnel.

Evaluation - Validation

Test en début et en fin de stage.

Attestation de formation.

Intervenant

Formateur consultant en Droit du travail et Gestion sociale.

Lieu

Chez EvryWare ou sur site Client.

Calculer l'effectif de l'entreprise

Mesurer son obligation

Type de représentants à élire ou susceptibles d'être désignés

Nombre de collègues et de sièges à pourvoir

Niveau de l'élection : établissement, entreprise, site, UES

Préparer le processus électoral

Etablir le calendrier des actions à mener

Réaliser les différentes formalités

Négocier le protocole pré-électoral

Contenu obligatoire et clauses facultatives

Condition de majorité ou d'unanimité

Actions en cas d'échec de la négociation

Organiser les scrutins

Particularités du premier tour

Règles spécifiques au deuxième tour

Etablissement des procès-verbaux et documents CERFA pour l'administration

Installer les élus

Leurs fonctions, leurs droits et leurs obligations

Les moyens à mettre en place

Les informations à donner et les consultations à organiser